

# **SAS BURGER & CIE**

## **MARQUE « KORDO® »**

# **CONDITIONS DE GARANTIES COMMERCIALES 2024**

**En tant que Fabricant, la société BURGER & CIE (ci-après « le Fabricant ») garantit ses produits de type garde-corps vendus sous les marques « BURGER » et « KORDO », de la manière suivante :**

Seuls les produits cités ci-après sont couverts par une garantie commerciale proposée par la société BURGER&CIE dont les conditions d'application sont fixées aux conditions générales précisées ci-après.

L'ensemble des produits commercialisés par la société BURGER & CIE sont couverts par les garanties légales applicables, et notamment :

**\*garantie de vice caché**

Elle couvre :

\* tout vice caché répondant aux conditions fixées par les articles 1641 et suivants du Code civil, applicable au cours d'une durée de 2 (deux) ans démarrant à compter de la découverte du vice sous condition d'être engagée dans les 5 (cinq) ans suivants la réalisation de la vente.

Le vice caché étant défini comme tout défaut de la chose vendue qui la rend impropre à l'usage auquel elle est destinée, ou qui en diminue tellement son usage que l'acquéreur ne l'aurait pas achetée ou l'aurait achetée à moindre prix s'il en avait eu connaissance.

\*Cette garantie est applicable dès lors que :

- le défaut était caché,
- le défaut existait à la date d'achat,
- le défaut a rendu le produit inutilisable.

**\*garantie légale de conformité**

Elle couvre :

\* tout défaut lié à la conformité du produit, au sens des articles L. 217-4 et suivants du Code de la consommation, imposant à tout vendeur de garantir la conformité des biens vendus aux consommateurs, au cours d'une durée de 2 ans courant à compter de la délivrance du bien et bénéficiant exclusivement à la clientèle consommateur telle que définie par l'article liminaire du Code de la consommation.

Les conditions des garanties légales sont encadrées par les dispositions fixées par les normes légales et réglementaires applicables à chacune d'elles.

\*\*\*\*\*

**\*Garantie commerciale (garantie complémentaire aux garanties légales)**

\* De nature commerciale, la garantie du Fabricant (ci-après la « Garantie ») est complémentaire et facultative, elle constitue l'unique garantie contractuelle proposée par la société BURGER & CIE pour ses produits de marque « BURGER » et « KORDO ».

La Garantie est proposée par le Fabricant à l'utilisateur final des produits qu'il fabrique sous les marques BURGER et KORDO (ci-après le « Bénéficiaire »).

Le Fabricant se réserve le droit de modifier occasionnellement les conditions de cette Garantie dont les modifications s'appliquent aux produits concernés achetés après son entrée en vigueur.

\*Le Bénéficiaire peut agir directement auprès de chaque professionnel intervenant dans la conception et l'installation des produits, objet de la Garantie en actionnant leurs éventuelles garanties commerciales respectives dont l'utilisateur pourrait éventuellement bénéficier.

Le Fabricant n'est pas tenu par les garanties commerciales proposées par les autres intervenants au cycle de fabrication, de conception et d'installation des produits livrés au Bénéficiaire et notamment par le professionnel procédant à la pose des produits du Fabricant (ci-après, le « Poseur »).

Le Fabricant n'est tenu que par sa Garantie.

### **\*Champ d'application**

La Garantie couvre les défauts constatés sur les produits listés ci-après respectant les conditions générales et particulières de la Garantie.

Les conditions de mises en œuvre de la Garantie (produits concernés, durée, porteur de la Garantie, conditions, exclusions etc.) sont mentionnées aux « Conditions générales et particulières encadrant la Garantie.

Elle constitue un engagement contractuel du Fabricant à l'égard du Bénéficiaire au sens des articles L.217-15 et suivant du Code de la consommation.

### **\*Conditions générales**

La Garantie s'applique uniquement au Bénéficiaire s'il est en mesure de prouver au Fabricant que les instructions d'installation, d'entretien et de maintenance édictées par le Fabricant à l'égard de ses produits, qu'elles soient générales ou propres à chaque produit ont pu être respectées.

Dans la mesure du possible, le Bénéficiaire est tenu de lever des réserves lors de la réception de son ouvrage s'il estime que les différents intervenants à l'installation du produit commandé (et notamment le Poseur) n'ont pas respecté les conditions de stockage, d'entretien...fixées par le Fabricant.

En cas d'activation de la Garantie, le Fabricant se réserve le droit de vérifier si les conditions de stockage et d'entretien ont été respectées par l'ensemble des personnes susceptibles de stocker ou entretenir les produits et d'exercer tout recours à l'encontre de la personne à l'origine d'un manquement à ces obligations.

### **\*Exclusions générales**

\*La Garantie n'est pas applicable aux pièces de remplacement et d'usure (usure naturelle du Produit – usure provoquée suite à un manque d'entretien ou un entretien inapproprié ; usure provoquée en raison du non-respect du guide d'entretien du Fabricant qu'il fournit),

\*La Garantie ne s'applique pas aux produits qui n'ont pas été listés aux conditions particulières de la Garantie,

\*Les frais de dépose et de repose ne sont en aucun cas pris en charge dans le cadre de la Garantie .

**Tout installateur des produits de marque « KORDO » et « BURGER » qu'il agisse à titre professionnel ou non professionnel est tenu de réaliser la pose de ses produits selon la norme nationale applicable au lieu de pose et/ou du chantier concerné.**

**Celui-ci est tenu de suivre l'ensemble des instructions et règles édictées par le Fabricant.**

Selon la nature des composants des produits des marques « BURGER » et « KORDO », les sinistres mentionnés ci-après sont expressément exclus de la Garantie :

- Pour les produits à base de bois : gauchissement, gerces, fissures, poches de résine ;
- Pour les produits à base d'aluminium : légère altération de la couleur dû au vieillissement naturel de la surface et n'altérant pas la résistance mécanique du produit ;

- Pour les produits à base d'acier : légères traces de corrosion superficielle dues à une mise à nue de la galvanisation réalisée en bord de mer immédiat (projection d'eau de mer) ;
- Pour les produits à base d'inox : traces de corrosion dues à un défaut d'entretien lié au non-respect des conditions d'entretien fixées par le Vendeur ;
- Pour les produits à base de plastique : mise en exposition permanente des produits à la lumière sur une durée supérieure à 6 mois (lors du stockage) pouvant provoquer un blanchissement et une fragilité de la matière.

**\*Durée**

La Garantie s'applique pour une durée définie ci-après débutant à compter de la date d'émission de la facture émise par la société BURGER&CIE.

La Garantie prend fin à l'expiration de cette durée dont les conditions et l'étendue peuvent varier selon le produit fabriqué par le Fabricant.

\*Champ d'application territoriale de la Garantie : France

**\*Porteur de la Garantie :**

**Burger et Cie**

ZI du Bois l'Abbesse  
68660 Lièpvre FRANCE  
Tel : 03 89 58 91 21  
www.burger.fr

Seuls les produits cités ci-après sont couverts par la Garantie selon **les conditions particulières** mentionnées ci-dessous.

*La société BURGER & CIE vend à sa clientèle sous les marques « KORDO » et « BURGER » un ensemble de modèles/produits de GARDE-CORPS – AUVENTS – ESCALIER – ECHELLES DE MEUNIER.*

*Chaque Bénéficiaire est tenu de s'assurer auprès du maître d'œuvre qu'il respecte les normes nationales applicables au lieu où se situe/réalise chaque chantier où sont installés ces produits. Celui-ci est tenu de suivre l'ensemble des instructions et les règles du Fabricant. La Garantie ne s'applique pas aux désordres survenus à la suite d'un défaut d'entretien des produits non conformes aux recommandations techniques du Fabricant.*

*A l'égard de ces produits, la société BURGER & CIE propose aux Bénéficiaires, la Garantie applicable aux conditions particulières suivantes aux produits listés ci-dessous.*

# I. GARDE-CORPS

Les garde-corps fabriqués et vendus par la société BURGER&CIE sont conçus selon les normes NF P01-012 & NF P01-013.

Tout installateur des produits de marque « KORDO » qu'il agisse à titre professionnel ou non professionnel est tenu de réaliser la pose de ses produits selon la norme nationale applicable au lieu de pose et/ou du chantier concerné. Celui-ci est tenu de suivre l'ensemble des instructions et les règles du Fabricant.

Tout sinistre généré suite au non-respect des instructions et recommandations de la société BURGER&CIE par l'installateur ou le revendeur des produits de marque « BURGER » et « KORDO » ne peut engager sa responsabilité.

La Garantie ne s'applique pas aux désordres survenus à la suite d'un défaut d'entretien des produits non conformes aux recommandations techniques du Fabricant.

Les conditions particulières de la Garantie portant sur ce produit sont définies selon les préconisations techniques décrites et proposées par les normes NF P01-012 & NF P01-013.

Matière	Durée	Risques couverts par la Garantie	Règles d'entretien	Exclusions	Environnement d'installation requis	Règles de pose
ACIER	2 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rupture d'un élément du garde-corps.</li> <li>- Corrosion marquée,</li> <li>- Défaut de fabrication.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nettoyage du produit avec un chiffon doux et à l'eau claire additionnée d'un détergent doux (pH compris entre 5 et 8) suivi d'un rinçage soigné à l'eau claire puis un essuyage avec un chiffon doux, non abrasif et absorbant. Un nettoyage annuel minimum est nécessaire.</li> <li>- Le support de nettoyage ne doit pas être agressif, ne doit pas abraser, rayer, décolorer ou colorer la couche de peinture.</li> <li>- Les supports conseillés sont une éponge douce, un chiffon doux en matière non-abrasive (ouate, coton, non-tissé, non-pelucheux), de couleur blanche exclusivement.</li> <li>- Les supports tels que éponges abrasives, paille de fer et chiffons de couleur sont exclus.</li> <li>- À réception du produit, il convient de l'installer dans un environnement tempéré, à l'abri de l'humidité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contact avec l'eau de mer.</li> <li>- Distance avec la mer/océan et toute zone sableuse : 5km</li> <li>- Des dommages dus à un usage non professionnel des objets et au non-respect des règles de l'art lors du montage, produits utilisés, manque d'entretien.</li> <li>- Dommages dus à la pollution.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Intérieur,</li> <li>-Extérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Utiliser des outils neufs,</li> <li>-Nettoyer le produit à la fin de la pose.</li> </ul>

ALUMINIUM	5 ans	<p>- Rupture d'un élément du garde-corps.</p> <p>- Corrosion marquée.</p> <p>- Défaut de fabrication.</p>	<p>- Nettoyage annuel avec un chiffon doux et à l'eau claire additionnée d'un détergent doux (pH compris entre 5 et 8) suivi d'un rinçage soigné à l'eau claire puis un essuyage avec un chiffon doux, non abrasif et absorbant. Un nettoyage annuel minimum est nécessaire.</p> <p>- Le support de nettoyage ne doit pas être agressif, ne doit pas abraser, rayer, décolorer ou colorer la couche de peinture.</p> <p>- Les supports conseillés sont une éponge douce, un chiffon doux en matière non-abrasive (ouate, coton, non-tissé, non-pelucheux), de couleur blanche exclusivement.</p> <p>- Les supports tels que éponges abrasives, paille de fer et chiffons de couleur sont exclus.</p> <p>- Installation à réception dans un environnement tempéré, à l'abri de l'humidité.</p>	<p>- Contact avec l'eau de mer.</p> <p>- Distance avec la mer/océan et toute zone sableuse 5km.</p> <p>- Des dommages dus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à un usage non professionnel des objets, et,</li> <li>• au non-respect des règles de l'art lors du montage, produits d'entretien utilisés, manque d'entretien.</li> </ul> <p>- Dommages dus à la pollution.</p>	<p>- Intérieur</p> <p>- Extérieur</p>	<p>- Utiliser des outils neufs.</p> <p>- Nettoyer le produit à la fin de pose.</p>
INOX	5 ans	<p>- Rupture d'un élément du garde-corps.</p> <p>- Corrosion marquée</p> <p>- Défaut de fabrication.</p>	<p>- Nettoyage dès l'apparition de taches ou piqûres avec de l'eau savonneuse ou un produit de nettoyage d'inox.</p> <p>- Un nettoyage trimestriel minimum est nécessaire.</p> <p>- Possibilité d'appliquer un produit nettoyant hydrofuge pour une protection supplémentaire.</p> <p>- Possibilité d'appliquer un produit passivateur si des traces de corrosion persistent après nettoyage.</p> <p>- À réception du produit, il convient de l'installer dans un environnement tempéré, à l'abri de l'humidité.</p>	<p>- Contact avec un autre métal dont le couple galvanique est inapproprié.</p> <p>- Mise en place dans une zone fortement industrialisée</p> <p>- Corrosion si les consignes de pose et d'entretien n'ont pas été respectées. si exposition au dioxyde de soufre : Risque d'exposition moyen (10 – 90 µg/m<sup>3</sup> de dépôts moyens)</p> <p>- Dommages dus à un usage non professionnel des produits/objets et au non-respect des règles de l'art lors du montage, produits utilisés, manque d'entretien.</p> <p>- Dommages dus à la pollution.</p>	<p>- Intérieur</p> <p>- Extérieur</p>	<p>- Installation et mise à longueur avec des outils neufs et préconisés pour l'inox Pour un meilleur résultat utiliser des outils en Hss Cobalt).</p> <p>- Nettoyer le produit à la fin de pose.</p>

<p align="center"><b>BOIS</b> Sapin naturel</p>	<p align="center">5 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rupture d'un élément du garde-corps.</li> <li>-Présence de nœuds traversants.</li> <li>-Défaut de fabrication.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nettoyage annuel avec un chiffon doux.</li> <li>-Possibilité d'utiliser un papier abrasif pour les traces d'usures tenaces si le bois est resté brut (Gr240).</li> <li>-À réception du produit, il convient de stocker le colis à plat et l'installer dans un environnement tempéré, à l'abri de l'humidité.</li> <li>-Application de 2 couches de vernis, de peinture ou d'une lasure à l'usage en intérieur pour protéger le bois à la pose. A renouveler tous les 3 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'altération de la couleur due au vieillissement naturel.</li> <li>-Apparition de gerces.</li> <li>- Dommages dus à un usage non professionnel des objets et au non-respect des règles de l'art lors du montage, produits utilisés, manque d'entretien.</li> <li>- Dommages dus à la pollution.</li> </ul>	<p align="center">-Intérieur</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Utiliser des outils neufs.</li> <li>-Nettoyer le produit à la fin de pose.</li> </ul>
<p align="center"><b>BOIS</b> Hêtre naturel* ou vernis</p>	<p align="center">5 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rupture d'un élément du garde-corps.</li> <li>-Défaut de fabrication.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nettoyage annuel avec un chiffon doux.</li> <li>-Possibilité d'utiliser un papier abrasif pour les traces d'usures tenaces si le bois est resté brut (Gr240).</li> <li>-À réception du produit, il convient de stocker le colis à plat et l'installer dans un environnement tempéré, à l'abri de l'humidité.</li> <li>-*Application de 2 couches de vernis, de peinture ou d'une lasure à l'usage en intérieur pour protéger le bois à la pose. A renouveler tous les 3 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'altération de la couleur due au vieillissement naturel.</li> <li>-Apparition de gerces.</li> <li>- Dommages dus à un usage non professionnel des objets et au non-respect des règles de l'art lors du montage, produits utilisés, manque d'entretien.</li> <li>- Dommages dus à la pollution.</li> </ul>	<p align="center">-Intérieur</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Utiliser des outils neufs.</li> <li>-Nettoyer le produit à la fin de pose.</li> </ul>
<p align="center"><b>BOIS</b> Sapin autoclave</p>	<p align="center">5 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rupture d'un élément du garde-corps.</li> <li>-Décomposition fongique et pourriture.</li> <li>-Défaut de fabrication.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nettoyage annuel avec un chiffon doux.</li> <li>À réception du produit, il convient de stocker le colis à plat et l'installer dans un environnement tempéré, à l'abri de l'humidité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'altération de la couleur due au vieillissement naturel.</li> <li>-Apparition de gerces.</li> <li>-Ressuyage du traitement autoclave.</li> <li>- Des dommages dus à un usage non professionnel des objets et au non-respect des règles de l'art lors du montage, produits utilisés, manque d'entretien.</li> <li>- Dommages dus à la pollution.</li> </ul>	<p align="center">-Extérieur</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Utiliser des outils neufs.</li> <li>-Nettoyer le produit à la fin de pose.</li> </ul>

## II. ESCALIER, ECHELLE DE MEUNIER

Matière	Durée	Risques couverts par la Garantie	Règles d'entretien	Exclusions	Environnement d'installation requis	Règles de pose
<b>BOIS</b> Hêtre	5 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défauts de fabrication.</li> <li>- Présence de nœuds traversants.</li> </ul>	<p>- Application de 2 couches de vernis ou d'une lasure adaptée à l'usage en intérieur pour protéger le bois à la pose. A renouveler tous les 3 ans.</p> <p>- Nettoyage mensuel avec un chiffon doux.</p> <p>-À réception du produit, il convient de l'installer dans un environnement tempéré, à l'abri de l'humidité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-L'altération de la couleur due au vieillissement naturel.</li> <li>-Apparition des fissures dues au séchage du bois, son vieillissement naturel et à l'usage normal</li> <li>-Dommages causés par des chaussures, animaux.</li> <li>- Dommages dus à la pollution.</li> </ul>	-Intérieur	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Utiliser des outils neufs.</li> <li>-Nettoyer le produit à la fin de pose.</li> </ul>
<b>BOIS</b> Sapin	2 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défauts de fabrication.</li> <li>- Présence de nœuds traversants.</li> </ul>	<p>- Application de 2 couches de vernis ou d'une lasure adaptée à l'usage en intérieur pour protéger le bois à la pose. A renouveler tous les 2 ans</p> <p>- Nettoyage mensuel avec un chiffon doux.</p> <p>-À réception du produit, il convient de l'installer dans un environnement tempéré, à l'abri de l'humidité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-L'altération de la couleur due au vieillissement naturel.</li> <li>-Apparition des fissures dues au séchage du bois, son vieillissement naturel et à l'usage normal.</li> <li>-Dommages causés par des chaussures, animaux.</li> <li>- Dommages dus à la pollution.</li> <li>-Démontage du produit vendu assemblé.</li> </ul>	-Intérieur	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> <li>-Utiliser des outils neufs.</li> <li>-Nettoyer le produit à la fin de pose.</li> </ul>
<b>BOIS</b> Chêne	5 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défauts de fabrication.</li> <li>- Présence de nœuds traversants.</li> </ul>	<p>- Application de 2 couches de vernis ou d'une lasure adaptée à l'usage en intérieur pour protéger le bois à la pose. A renouveler tous les 2 ans.</p> <p>- Nettoyage mensuel avec un chiffon doux.</p> <p>-À réception du produit, il convient de l'installer dans un environnement tempéré, à l'abri de l'humidité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-L'altération de la couleur due au vieillissement naturel.</li> <li>-Apparition des fissures dues au séchage du bois, son vieillissement naturel et à l'usage normal.</li> <li>-Dommages causés par des chaussures, animaux.</li> <li>- Dommages dus à la pollution.</li> </ul>	-Intérieur	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> <li>-Utiliser des outils neufs.</li> <li>-Nettoyer le produit à la fin de pose.</li> </ul>

### III. AUVENTS

Matériaux	Durée	Couvert par la garantie	Conseils d'entretien	Exclusions	Installation	Conseil de pose
<b>BOIS</b> Sapin naturel	2 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défauts de fabrication.</li> <li>- Présence de nœuds traversants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Application de 2 couches de vernis ou d'une lasure adaptée à l'usage en extérieur pour protéger le bois à la pose.</li> <li>- A renouveler tous les 2 ans.</li> <li>- À réception du produit, il convient de l'installer dans un environnement tempéré, à l'abri de l'humidité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'altération de la couleur due au vieillissement naturel.</li> <li>- Apparition des fissures dues au séchage du bois, son vieillissement naturel et à l'usage normal.</li> <li>- Présence de nœuds sains.</li> <li>- Des dommages dus à un usage non professionnel des objets et au non-respect des règles de l'art lors du montage, produits utilisés, manque d'entretien.</li> <li>- Dommages dus à la pollution.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser des outils neufs.</li> <li>- Nettoyer le produit à la fin de pose.</li> </ul>
<b>BOIS</b> Sapin traité autoclave	2 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défauts de fabrication.</li> <li>- Décomposition fongique et pourriture.</li> <li>- Présence de nœuds traversants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Application de 2 couches de vernis ou d'une lasure adaptée à l'usage en extérieur pour protéger le bois à la pose.</li> <li>- A renouveler tous les 2 ans.</li> <li>- À réception du produit, il convient de l'installer dans un environnement tempéré, à l'abri de l'humidité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'altération de la couleur due au vieillissement naturel.</li> <li>- Apparition des fissures dues au séchage du bois, son vieillissement naturel et à l'usage normal.</li> <li>- Présence de nœuds sains.</li> <li>- Des dommages dus à un usage non professionnel des objets et au non-respect des règles de l'art lors du montage, produits utilisés, manque d'entretien.</li> <li>- Dommages dus à la pollution.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser des outils neufs.</li> <li>- Nettoyer le produit à la fin de pose.</li> </ul>
<b>HPL</b>	2 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défauts de fabrication.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À réception du produit, il convient de l'installer dans un environnement tempéré, à l'abri de l'humidité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'altération de la couleur due au vieillissement naturel.</li> <li>- Des dommages dus à un usage non professionnel des objets et au non-respect des règles de l'art lors du montage, produits utilisés, manque d'entretien.</li> <li>- Dommages dus à la pollution.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser des outils neufs.</li> <li>- Nettoyer le produit à la fin de pose.</li> </ul>

## CATEGORIES DES MATERIAUX PAR GAMME DE PRODUIT

Tout Bénéficiaire est invité à se référer à ce tableau pour prendre connaissance des matériaux composant le produit de marque « KORDO » pour lequel il souhaite activer la Garantie.

Gamme	MATERIAUX											
	METAL			Bois					VERRE		AUTRES	
	Acier	Inox	Aluminium	Sapin naturel	Sapin autoclave	Chêne	Hêtre	Kébony	Trempé 44/2	Acrylique (SAN anti UV)	Plastique	Hpl
<b>GARDE CORPS</b>												
Steel Line	x	x						x		x		
Lynea	x		x									
S-LINE	x	x	x							x		
INOLINE	x	x	x				x			x		
PRESTIO			x							x		
OPALU			x							x		
INOCA		x								x		
VISTA		x							x			
PROKIT	x			x								
HESTA		x					x					
GRAPHIT	x			x						x		
MOKA	x		x		x					x		
HAMILTON	x						x					
PROFEEL	x		x							x		
UNIVERSO	x	x	x				x					
NERO							x			x		
<b>ESCALIERS ET ECHELLE DE MEUNIER</b>												
NOVAH	x	x	x				x					
SPARK	x	x	x			x	x					
NORMANDIE				x								
ABIES				x								
MADRID				x								
<b>AUVENTS</b>												
ARK			x									x
LUMILAM		x			x						x	

